



**Direction générale de
la mobilité et des routes DGMR**
Division entretien

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

POLICE DES ROUTES **Restriction de circulation**

RC 401-B-P **Prilly – Romanel-sur-Lausanne**

En raison de la pose d'un nouveau revêtement au carrefour du Lussex et dans Romanel-sur-Lausanne (route de Lausanne) le tronçon de la Route Cantonale N° 401-B-P, compris entre l'intersection avec l'autoroute A9 et le bâtiment de la route de Lausanne 17 à Romanel-sur-Lausanne, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01) :

du lundi 18 mai 2026
à 07h00
au samedi 23 mai 2026
à 08h00

Une déviation sera mise en place et signalée sur l'itinéraire Jouxteus-Mézery – Prilly – Cheseaux-sur-Lausanne – Romanel-sur-Lausanne dans les deux sens de circulation.

L'intersection entre le chemin du Brit et le chemin de la Roche sera également interdite à toute circulation

La Municipalité et la Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

Municipalité de Romanel-sur-Lausanne
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Destinataires

- Communes de Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, Prilly, Jouxteus-Mézery
- OTP-Blécherette, Gendarmerie le Mont-sur-Lausanne, Renens
- Police Lausanne, Police Ouest lausannois
- ECA, SDIS
- Transports publics
- DGMR - Région Centre
- Viasuisse
- Urgences Santé Vaud
- SAN -Transports Spéciaux
- Bureau des manifestations





Etat de Vaud / DICIRH

Direction générale de la mobilité et des routes



RC 401-B-P Le Lussex E1

Date	Dessin	Référence	N° Plan
15.04.2026	CSA	2621-30-E1	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

